

Les synthèses de l'Auran

NANTES MÉTROPOLÉ OU COMMENT VIEILLIR EN RESTANT JEUNE



Avec 100 000 personnes de 65 ans et plus en 2014, Nantes Métropole reste un territoire relativement jeune grâce à son dynamisme démographique. Cependant celle-ci s'apprête à compter 80 000 séniors supplémentaires d'ici 2050.

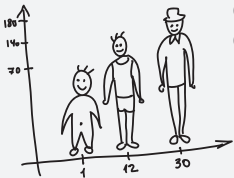


Alors que la croissance démographique de Nantes Métropole n'a jamais été aussi forte au cours des dernières années (+1,4 % par an entre 2010 et 2015), celle des séniors le sera encore plus dans les années à venir (+2,2 % par an entre 2014 et 2030).



Ce phénomène renvoie au vieillissement démographique. À Nantes Métropole, comme partout en France, il est principalement alimenté par le vieillissement des générations nombreuses nées après la seconde guerre mondiale (baby-boom) et l'allongement de l'espérance de vie. D'autres facteurs peuvent accentuer le vieillissement : la baisse de la natalité ou encore les migrations résidentielles, même si ces deux derniers facteurs permettent à Nantes Métropole, à l'inverse, de l'atténuer.

Le vieillissement n'aura pas les mêmes enjeux selon les tranches d'âges considérées. Ainsi, les plus jeunes séniors seront davantage dans une logique de poursuite de leur vie sociale et culturelle et organiseront aussi, pour une partie d'entre eux, une nouvelle étape de leur parcours résidentiel. Au fur et à mesure de l'avancée dans l'âge, le maintien d'une bonne santé sera une préoccupation grandissante. Enfin, d'ici quelques années, le vieillissement se traduira également par une augmentation prévisible des décès, interrogeant ainsi le dimensionnement des équipements de la gestion de fin de vie.



Chiffres clés



+ 2 700
personnes de 65 ans et +
chaque année d'ici 2030 à
Nantes Métropole



2,2%



C'est la croissance annuelle
entre 2014 et 2030 des personnes de
65 ans et plus à Nantes Métropole

21% de personnes de 65 ans et +
en 2050 (16 % en 2014) dans la population
de Nantes Métropole

2X PLUS de personnes
de 75 ans et +
entre 2014 et 2050 à
Nantes Métropole

LES QUATRE FACTEURS À L'ORIGINE DU VIEILLISSEMENT

Le vieillissement de la population est l'une des transformations majeures du 21^{ème} siècle et touche principalement les pays de l'hémisphère Nord dont la France. Il est souvent associé à l'augmentation du nombre de personnes âgées sur un territoire. Cependant, il peut également se traduire comme l'augmentation de la part des seniors dans la population.

Quatre facteurs principaux sont à l'origine du vieillissement de la population : l'arrivée des générations nées après guerre aux âges élevés, l'augmentation de l'espérance de vie, la baisse de la natalité et les migrations résidentielles. La combinaison plus ou moins forte de ces facteurs joue sur l'intensité du vieillissement dans les territoires et sur sa nature. En effet, il peut être ressenti plus fortement quand la part des seniors augmente et entraîne un bouleversement de la structure démographique d'un territoire. À l'inverse, il peut être ressenti moins fortement lorsque le nombre de personnes âgées augmente en même temps que l'ensemble des tranches d'âges.

FACTEUR 1 → L'arrivée des générations baby-boom aux âges élevés

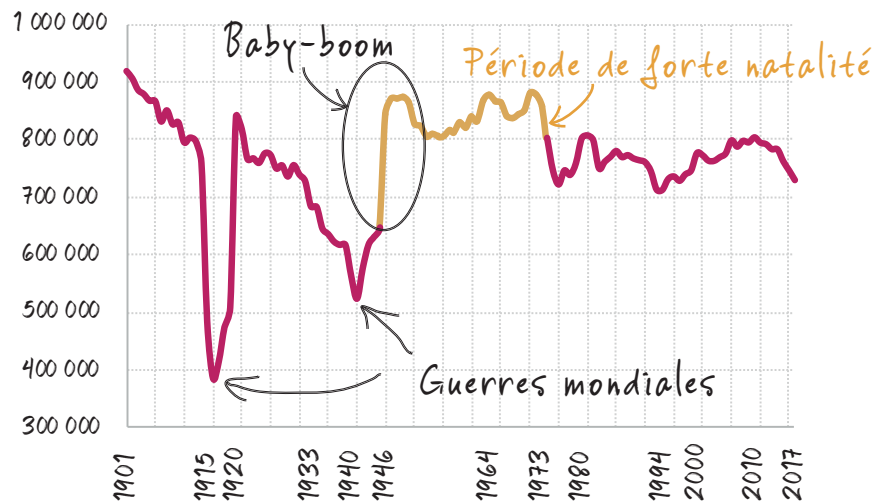


Le baby-boom caractérise une période de naissances très nombreuses. En France, il désigne les enfants nés entre 1946 et le début des années 50, rompant avec les fortes baisses des années antérieures. Les naissances ont continué à être nombreuses jusqu'en 1973. La génération issue de cette période de forte natalité (1946-1973) représente plus de 800 000 naissances par an. Ces générations arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite. En 2018, ils ont entre 45 ans et 72 ans, ils auront entre 57 ans et 84 ans en 2030. Leur poids important dans la population accélère mécaniquement la progression du nombre de personnes âgées. Il s'agit du facteur ayant le plus fort impact sur vieillissement de la population.

Nantes Métropole, comme l'ensemble des territoires français, voit son vieillissement accéléré par ce phénomène. En 2014, ces générations représentaient 33 % de la population, soit un peu plus de 200 000 personnes.



Naissances par an en France métropolitaine



Source : Insee, Naissances vivantes en France métropolitaine

- 1 Comme le précise l'Insee, ces écarts selon les catégories socioprofessionnelles et les niveaux de vie peuvent être dû à plusieurs facteurs. Les personnes ayant des difficultés financières peuvent limiter leur accès aux soins. Les cadres, souvent plus aisés, sont moins soumis aux risques professionnels les plus usant pour la santé (accidents, maladie, ...). Les comportements les moins favorables à la santé sont plus fréquents dans la population non diplômée. Une mauvaise santé peut être à l'origine d'une appartenance à une catégorie socioprofessionnelle plus modeste ou d'un niveau de vie plus faible (empêchant une poursuite d'études, un maintien dans l'emploi, un accès plus difficile aux emplois qualifiés).
- 2 Il s'agit d'un indicateur européen, basé sur des données déclarées par un échantillon de personne. Cet indicateur est donc en partie subjectif, les états déclarés d'une personne à une autre peuvent être perçus différemment.

FACTEUR 2 → L'augmentation de l'espérance de vie

L'espérance de vie traduit le nombre d'années qu'une personne peut espérer vivre à un âge donné. Aujourd'hui, deux facteurs de premier ordre déterminent le niveau d'espérance de vie et son évolution.

- Tout d'abord, les progrès de la médecine (luttons contre les maladies cardiovasculaires, cancers, etc.) qui ont apporté une forte progression de l'espérance de vie au cours des dernières années, en Loire-Atlantique comme partout en France.
- Le second déterminant principal est le genre. En effet, les femmes ont une espérance de vie plus élevée que celles des hommes. En France métropolitaine, une femme née en 2016 peut espérer vivre 85,3 ans contre 79,3 ans pour un homme. Ces derniers sont, jusqu'à aujourd'hui, plus souvent soumis à des comportements à risques (accident, maladie, tabagisme, moins bon suivi médical, etc.), même si cet écart tend à diminuer au cours des dernières années.



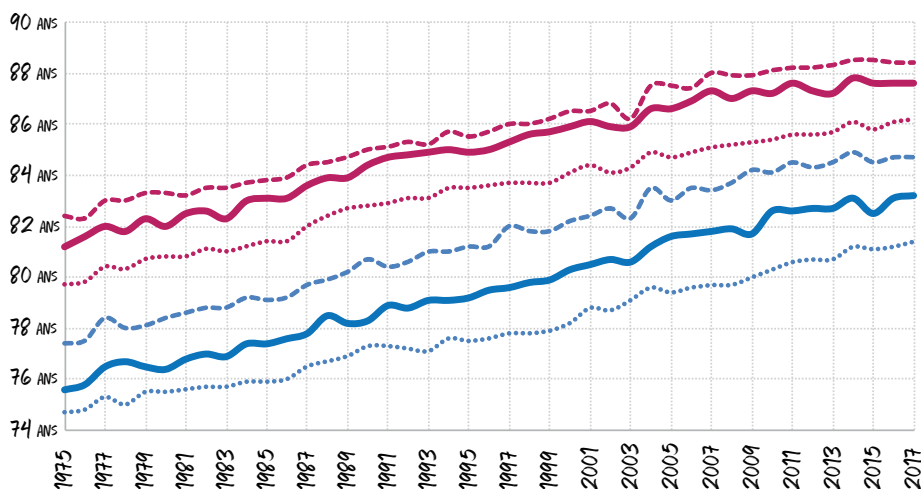
Au-delà des deux facteurs de premier ordre, d'autres déterminants peuvent accentuer ces écarts tels que les catégories socioprofessionnelles (CSP) et le niveau de revenus.

En effet, les cadres ont une espérance de vie plus longue que celle des ouvriers, quel que soit le genre. À 35 ans, entre 2009 et 2013, un ouvrier peut espérer atteindre 77,6 ans tandis qu'un homme cadre peut espérer vivre 6,4 ans de plus (en France métropolitaine).

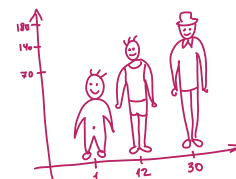
En général, les personnes appartenant à une CSP ouvrier ou employé sont également celles disposant des revenus les plus modestes. Ce lien est également visible en terme d'espérance de vie. Ainsi, les 5 % des hommes les plus aisés ont une espérance de vie 13 ans supérieur à celle des hommes les plus modestes (en France hors Mayotte). Aux alentours de 1 000 € par mois, 100 € de revenu supplémentaire se traduit par le gain de près d'une année d'espérance de vie¹.

Ainsi, le niveau de vie d'un territoire est corrélé à la structure de ses emplois. Dans le département du Nord, bassin historiquement industriel et ouvrier, un homme de 60 ans peut espérer atteindre 81,4 ans en 2017. En Loire-Atlantique, il espérer vivre jusqu'à 83,2 ans. À Paris, où la proportion de cadres est plus importante, un homme peut espérer atteindre 84,7 ans.

Espérance de vie à 60 ans



Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de population



- Département de la Loire-Atlantique Femmes
- Département du Nord Femmes
- - - Département de Paris Femmes
- Département de la Loire-Atlantique Hommes
- Département du Nord Hommes
- - - Département de Paris Hommes

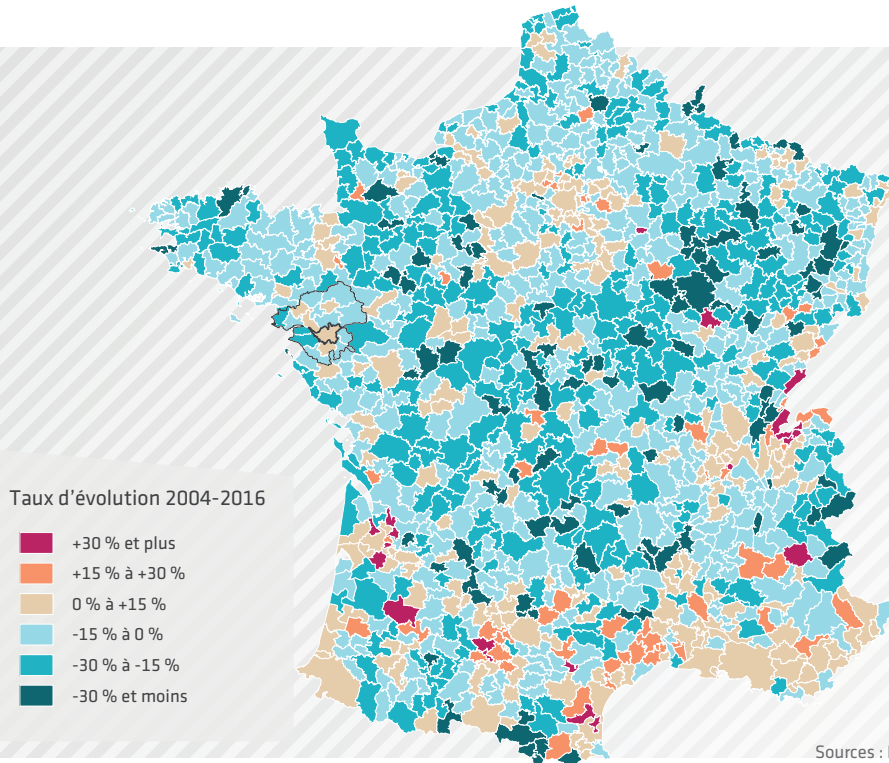
Quelle que soit la durée d'espérance de vie, les années correspondantes seront vécues en « bonne » mais aussi parfois en « mauvaise » santé². En 2016, selon Eurostat, à 65 ans, une femme française peut espérer vivre 23,6 ans dont 10,6 ans en bonne santé et 13,1 ans avec incapacité. Entre 2013 et 2016, les gains d'espérance ont été constatés sur les années vécues avec incapacités. À noter que dans les années restant à vivre avec incapacité, une majorité est vécue avec une limitation modérée de l'activité³. Ainsi, la limitation sévère d'activité ne représente en moyenne que 4-5 années sur les plus de 20 qu'une personne de 65 ans peut encore espérer vivre.

3 La question de l'EU-SILC concernant les limitations de longue durée dans les activités est la suivante : « au cours des six derniers mois, dans quelle mesure des problèmes de santé vous ont-ils empêché d'avoir des activités normales ? Diriez-vous que vous avez été : Oui, sévèrement limité(e) / Oui, limité(e) / Non, pas du tout ? ». (Source : Eurostat)

Les calculs d'espérance de vie sans incapacité se sont généralement appuyés sur le concept central de limitation d'activité et s'appuie sur une question portant sur les limitations dans les tâches usuelles. Les tâches renvoient à des combinaisons d'actions qui ont un but précis comme « aller faire ses courses », « aller retirer de l'argent au distributeur de billets » ou « s'habiller ». Chacune de ces tâches mobilise des aptitudes physiques, cognitives et sensorielles spécifiques. (Source : Eurostat)

FACTEUR 3 → L'évolution du nombre de naissances

Évolution des naissances par intercommunalité entre 2004 et 2016



Indirectement, le repli du nombre de naissances joue un rôle dans le vieillissement. En effet, ce facteur influe sur la part des personnes âgées dans la population. Une diminution du nombre de jeunes fait diminuer leur part et augmente corrélativement le poids des personnes des autres tranches d'âges dont les personnes âgées. Cela induit l'accélération du vieillissement démographique ressenti, même sans augmentation du nombre de personnes âgées.

Dans de nombreux territoires de France, le nombre de naissances a diminué entre 2004 et 2016. Cependant, une hausse des naissances est observée à Toulouse, Nantes, Rennes, Bordeaux et Strasbourg notamment. Corrélée à la forte croissance démographique des métropoles, cette hausse des naissances atténue fortement l'augmentation du poids des personnes âgées dans la population et son impact sociétal.

Sources : Insee - État civil - Géographie 2018 - Réalisation : Auran - Juillet 2018

FACTEUR 4 → Les migrations résidentielles

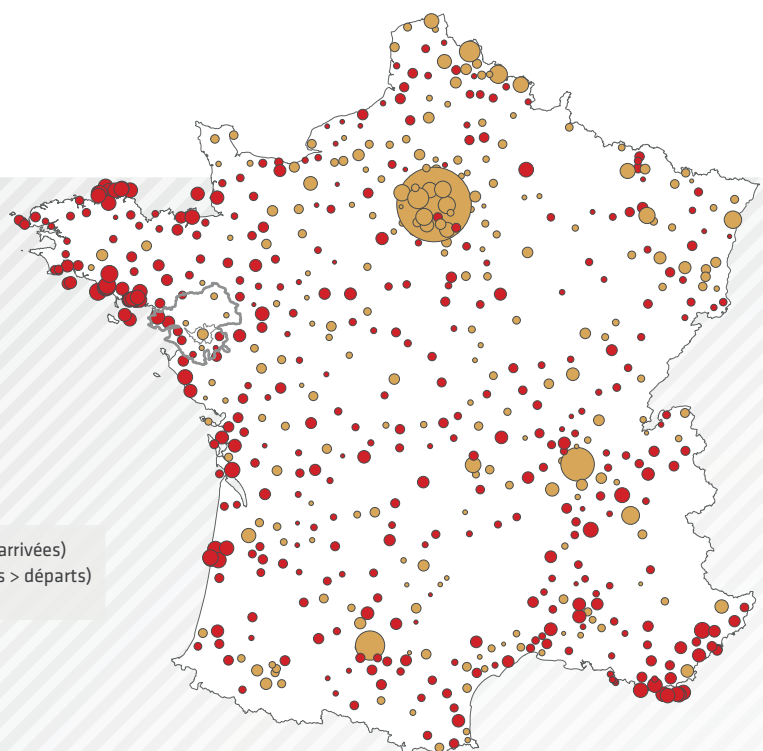
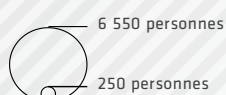
Solde migratoire des 65 ans et plus dans les intercommunalités ayant des arrivées ou des départs supérieurs à 100 migrations

Les migrations résidentielles peuvent elles aussi accentuer (ou non) le vieillissement.

Si le nombre de personnes âgées s'installant sur un territoire est plus important que celui qui le quitte, alors le nombre de personnes âgées augmente, alimentant encore un peu plus le vieillissement.

Les zones littorales (Bretagne, Côte-d'Azur, Pays-de-la-Loire, Nouvelle-Aquitaine) sont les territoires les plus impactés et enregistrent des excédents migratoires de seniors. À l'inverse, le bassin parisien ainsi que les grandes métropoles enregistrent des déficits migratoires de personnes âgées.

- Diminution du vieillissement par migration (départs > arrivées)
- Renforcement du vieillissement par migration (arrivées > départs)



Sources : Insee - RP 2014 - Géographie 2018 - Réalisation : Auran - Novembre 2018

LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES DE LA MÉTROPÔLE ATTÉNUENT SON VIEILLISSEMENT

Si le vieillissement de Nantes Métropole est principalement lié à l'arrivée des générations 1946-1973 aux âges élevés et à l'allongement de la durée de vie, il est atténué par un nombre de naissances en croissance et un léger déficit migratoire des 45 ans et plus.

❖ PRÈS DE 100 000 PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS ET PLUS



En 2014, Nantes Métropole compte près de **100 000** personnes âgées de 65 ans et plus (soit 16 % de sa population) : **47 000** personnes ont moins de 74 ans (soit 8 %), **34 000** personnes ont entre 75 et 84 ans (5 %) et **16 000** personnes ont 85 ans et plus (3 %).

Nantes Métropole se classe au 9^{ème} rang (sur 22) des métropoles ayant le plus grand nombre de personnes de 65 ans et plus. Malgré son nombre important de séniors, ils ne représentent que **16 %** de sa population. Lille, Paris, Rennes et Toulouse présentent les proportions plus faibles avec 14 % de séniors dans leur population. À l'inverse, Toulon avec 24 % de sa population âgée de 65 ans et plus est la métropole avec la part la plus importante.

À l'échelle de la Loire-Atlantique, Nantes Métropole concentre **43 %** des personnes de 65 ans et plus du département en 2014. Même si le nombre de personnes âgées est bien moins important qu'à Nantes Métropole, Cap'Atlantique et Pornic Agglo sont les intercommunalités les plus impactées par le vieillissement. Leur part de 65 ans et plus atteignent respectivement **28 %** et **22 %** en 2014.



À l'inverse, les intercommunalités voisines de la métropole (hors facade atlantique) ont connu un rajeunissement de leur population malgré l'augmentation du nombre de personnes âgées dans ces territoires entre 2009 et 2014. Conséquence de la périurbanisation, elles sont les intercommunalités les plus jeunes du département, en 2014.

À une échelle plus fine encore, des disparités existent entre les communes de Nantes Métropole. Elles sont le fruit de l'histoire et des spécificités de chacune d'elles (époques de fort développement, particularités des profils de ménages accueillis, etc.). Ainsi les communes de Sautron, Orvault, Saint-Sébastien-sur-Loire et Vertou ont une part de personnes de 65 ans et plus supérieure à **20 %**. L'âge moyen de la population dans ces communes dépasse les **42** ans (39 ans en moyenne sur la métropole). À l'inverse, Brains et Saint-Jean-de-Boiseau sont des communes plus jeunes, respectivement **37,4** ans et **36,3** ans. La part des 65 ans et plus y est inférieure à **14 %**. La ville de Nantes fait également partie des communes les plus jeunes avec **14 %** de personnes âgées dans sa population et un âge moyen de **37,6** ans en 2014.

Les personnes de 65 ans et plus en Loire-Atlantique en 2014

INTERCOMMUNALITÉS DE LOIRE-ATLANTIQUE ET COMMUNES DE NANTES MÉTROPÔLE	NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES EN 2014		TAUX D'ÉVOLUTION 2009-2014		PART DANS LA POPULATION TOTALE EN 2014		ÂGE MOYEN EN 2014
	65-74 ans	75 ans et plus	65-74 ans	75 ans et plus	65-74 ans	75 ans et plus	
Loire-Atlantique	112 063	113 894	21 %	12 %	8 %	8 %	39,7
Cap Atlantique	9 600	9 179	23 %	17 %	14 %	14 %	47,1
Pornic Agglo	6 421	5 519	25 %	21 %	12 %	10 %	42,8
Carene	12 451	11 823	22 %	8 %	10 %	10 %	41,7
Sud Estuaire	2 873	2 854	33 %	17 %	10 %	10 %	42,0
Pays de Redon	1 998	2 110	5 %	9 %	9 %	10 %	41,1
Châteaubriant-Derval	3 888	4 579	26 %	5 %	9 %	10 %	41,1
Sud Retz Atlantique	2 351	2 729	20 %	5 %	8 %	9 %	40,0
Pays de Pontchâteau St Gildas des Bois	2 765	2 846	10 %	12 %	8 %	8 %	39,1
Pays d'Ancenis	4 869	5 008	5 %	13 %	8 %	8 %	38,6
Région de Blain	1 146	1 361	20 %	15 %	7 %	9 %	38,6
Clisson Sèvre et Maine Agglo	3 850	3 913	19 %	14 %	7 %	7 %	38,7
Région de Nozay	982	1 095	7 %	7 %	6 %	7 %	36,8
Estuaire et Sillon	2 484	2 374	25 %	10 %	7 %	6 %	37,4
Sèvre et Loire	2 917	2 952	24 %	12 %	6 %	6 %	37,2
Grand Lieu	2 405	2 259	21 %	13 %	6 %	6 %	37,2
Erdre et Gesvres	3 830	3 363	26 %	18 %	7 %	6 %	37,3
Nantes Métropole	47 233	49 927	19 %	12 %	8 %	8 %	39,0
Basse-Goulaine	691	517	42 %	46 %	8 %	6 %	40,8
Bouaye	583	422	53 %	11 %	8 %	6 %	38,8
Bouguenais	1 428	1 430	15 %	28 %	8 %	8 %	39,6
Brains	162	116	45 %	11 %	6 %	4 %	37,4
Carquefou	1 542	1 296	45 %	30 %	8 %	7 %	39,0
La Chapelle-sur-Erdre	1 834	1 248	47 %	34 %	10 %	7 %	40,0
Couëron	1 650	1 542	20 %	21 %	8 %	8 %	39,7
Indre	286	275	30 %	-9 %	7 %	7 %	38,6
Mauves-sur-Loire	253	224	39 %	12 %	8 %	7 %	39,0
La Montagne	427	550	-3 %	10 %	7 %	9 %	39,9
Nantes	18 959	23 362	16 %	5 %	6 %	8 %	37,6
Orvault	2 590	2 516	11 %	24 %	10 %	10 %	42,2
Le Pellerin	374	347	39 %	1 %	8 %	7 %	38,4
Rezé	2 906	4 189	-1 %	10 %	7 %	11 %	40,6
Saint-Aignan-Grandlieu	290	196	43 %	26 %	8 %	5 %	39,4
Saint-Herblain	4 154	3 789	13 %	11 %	9 %	9 %	40,1
Saint-Jean-de-Boiseau	402	353	34 %	3 %	7 %	6 %	37,8
Saint-Léger-les-Vignes	109	50	28 %	26 %	7 %	3 %	36,3
Sainte-Luce-sur-Loire	1 383	753	49 %	-3 %	9 %	5 %	38,5
Saint-Sébastien-sur-Loire	2 442	2 813	16 %	26 %	9 %	11 %	42,2
Sautron	935	678	28 %	41 %	13 %	9 %	44,7
Les Sorinières	760	596	43 %	29 %	10 %	8 %	40,2
Thouaré-sur-Loire	755	616	38 %	38 %	8 %	7 %	38,3
Vertou	2 319	2 049	26 %	13 %	10 %	9 %	42,5



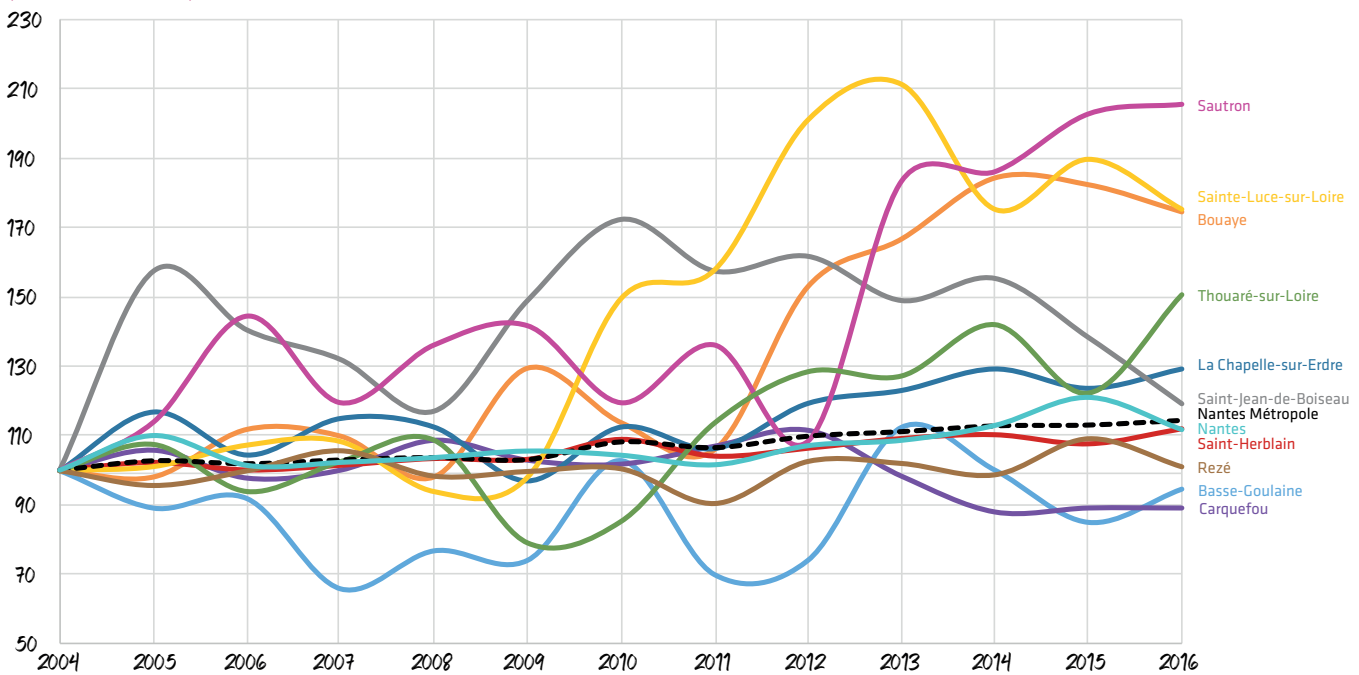
DES NAISSANCES QUI PROGRESSED

L'âge moyen de la métropole nantaise (39 ans), plus faible qu'en France (40,7 ans), est notamment induit par un nombre d'étudiants important mais également par une natalité en croissance depuis 2004. Cette progression du nombre de naissances entre 2004 et 2016 concerne la quasi-totalité des communes de la métropole nantaise. Seules Basse-Goulaine, Carquefou, Indre et La Montagne ont vu leur nombre de naissances diminuer au cours de ces années. Cette

tendance à la hausse permet à Nantes Métropole de demeurer jeune malgré un volume toujours plus nombreux de personnes de 65 ans et plus.

Pour autant, cette progression du nombre d'enfants renvoie aux enjeux d'adaptation des capacités d'accueil des équipements destinés à la jeunesse et aux familles.

Évolution du nombre de naissances depuis 2004 dans quelques communes de la métropole (base 100 en 2004)



Source : Insee, statistiques de l'état civil

UN DÉFICIT MIGRATOIRE AUPRÈS DES PLUS ÂGÉS

En moyenne, entre 2012 et 2016, Nantes Métropole a enregistré 117 000 déménagements par an : 55 000 au sein de son territoire, 33 000 arrivées (ne résidaient pas à Nantes Métropole auparavant) et 29 000 départs (personnes ayant quitté la métropole). Les

migrations résidentielles apportent 4 000 nouveaux habitants chaque année (soit 0,6 % de sa population). Ces nouveaux habitants sont principalement des 15-24 ans et dans une moindre mesure des 25-44 ans accompagnés ou non d'enfants de moins de 15 ans.

Solde migratoire par tranche d'âge dans l'aire urbaine de Nantes en 2014

Solde migratoire	MOINS DE 15 ANS	15-24 ANS	25-44 ANS	45-64 ANS	65-74 ANS	75 ANS ET PLUS
Nantes	- 872	4 285	- 1 320	- 714	36	- 123
Nantes Métropole hors Nantes	991	126	1 935	- 137	- 13	- 17
Nantes Métropole	119	4 411	615	- 851	22	- 141
Couronne périurbaine (Aire urbaine hors Nantes Métropole)	908	- 1 009	2 648	210	3	24
Aire urbaine de Nantes	1 027	3 402	3 263	- 641	25	- 116

Source : Insee, migcom 2014

Malgré un nombre important de migrations vers la métropole, la mobilité des 45-64 fait apparaître un déficit migratoire (2 400 arrivées contre 3 250 départs). Les migrations des 65-74 ans sont moins nombreuses (500 arrivées contre 480 départs) et traduisent plutôt un équilibre migratoire. En revanche, s'agissant des 75 ans et plus, la mobilité des personnes fait apparaître un déficit migratoire (575 arrivées contre 725 départs).

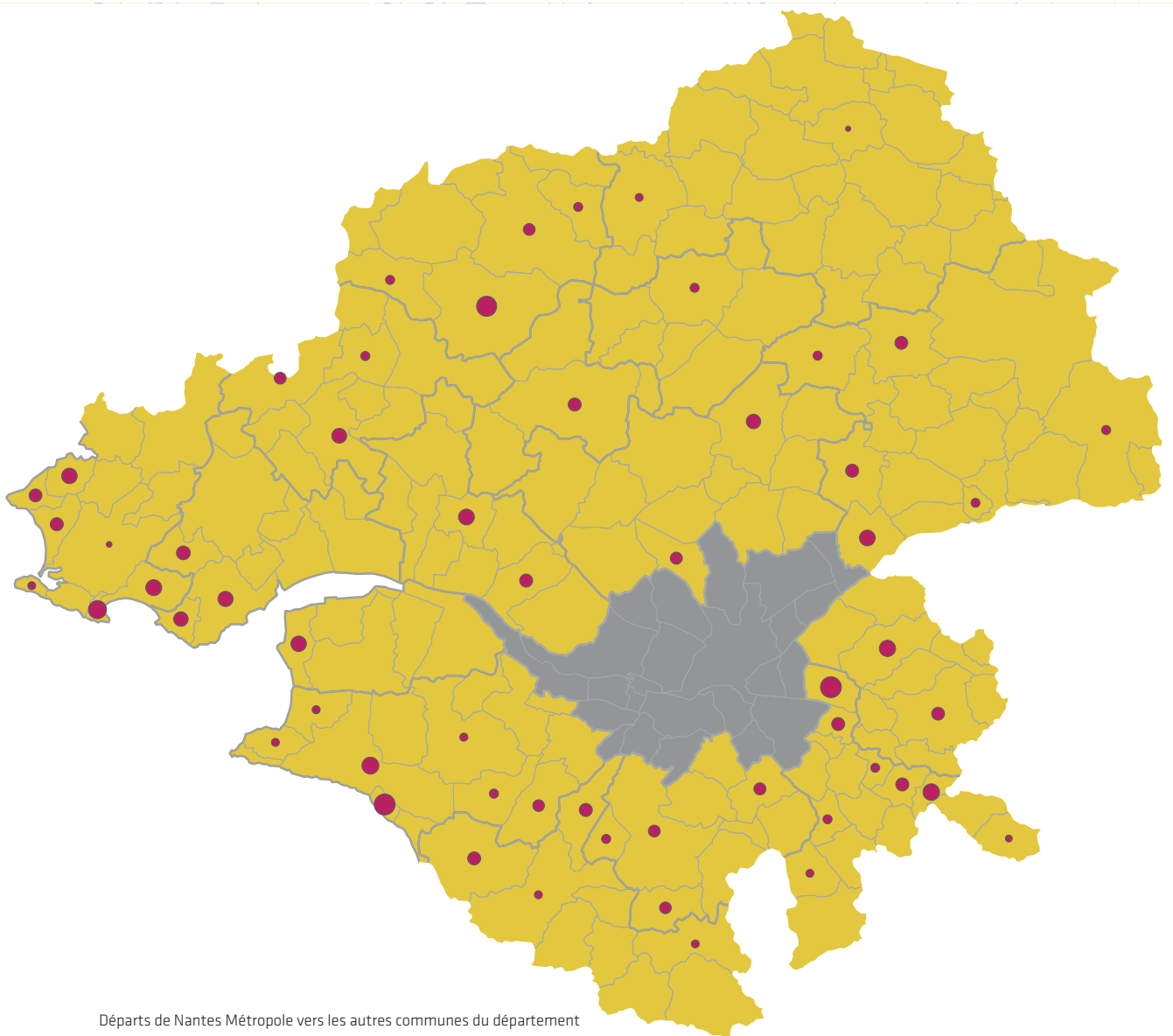
Lorsqu'ils quittent la métropole pour s'installer dans une autre commune du département (550 migrations), les 65 ans et plus se dirigent, le plus souvent, vers les intercommunalités du littoral (en moyenne 226 personnes par an soit **41%** de ces

départs), notamment autour de La Baule et Piriac-sur-Mer. Cela renforce les problématiques liées au vieillissement dans ces territoires.

Pour les autres sortant de Nantes Métropole, **35%** s'installent dans les intercommunalités du Nord Loire (hors littoral). **24%** s'installent dans les intercommunalités du Sud Loire (hors littoral), notamment dans les communes traversées par la route de Clisson.

Ce déficit migratoire traduit en partie l'attrait pour le littoral, mais il montre aussi qu'après 45 ans, de plus en plus de personnes engagent une nouvelle étape de leur parcours résidentiel qu'il convient d'accompagner aussi dans la métropole nantaise.

Commune d'installation des ménages de 65 ans et plus ayant quitté Nantes Métropole (en moyenne chaque année entre 2012 et 2016)



UNE FORTÉ PROGRESSION DU NOMBRE DE SÉNIORS DANS LES ANNÉES À VENIR

LA POURSUITE D'UN VIEILLISSEMENT ACCÉLÉRÉ JUSQU'EN 2038

Marquée par une forte dynamique démographique, la population de Nantes Métropole devrait continuer de progresser, **toutes tranches d'âges confondues**, dans les années à venir. L'Insee estime une croissance annuelle de 1,0 % entre 2014 et 2030 (cf. encadré méthodologique). Par tranche d'âge, les plus fortes dynamiques concerneront les 65-74 ans (2,0 % par an) et les 75 ans et plus (2,4 % par an).

En lien avec cette progression, l'âge moyen de la métropole devrait peu évoluer au cours des prochaines années. En 2014, il est de **39 ans** et devrait atteindre **39,6 ans** en 2030 et **41,5 ans** en 2050, malgré 80 000 séniors de plus de 65 en plus. La métropole verrait ainsi passer sa population de **97 200 personnes** de 65 ans et plus en 2014 à près de **140 000** en 2030 et **176 000** en 2050.

À l'inverse, Cap'Atlantique, le territoire le plus impacté par le vieillissement dans le département, verrait l'âge moyen de sa population augmenter de 7 ans (passant de 47,1 ans à 54,3 ans). Il serait suivi par Pornic Agglo Pays de Retz / Sud Estuaire avec un âge moyen de 48,6 ans en 2050, soit + 6 ans par rapport à 2014.

Quel que soit le territoire, les générations nombreuses d'après-guerre contribueront à la forte croissance du nombre de personnes âgées jusqu'en 2038, année à partir de laquelle elles auront toutes dépassé les 65 ans (+2 700 séniors de plus par an d'ici 2030). **Après 2038, la croissance des séniors continuera mais à un rythme moins soutenu.**



Évolution du nombre de séniors par tranche d'âge et par période - Nantes Métropole*

TRANCHES D'ÂGE	2014	2030	2014-2030	TAUX D'ÉVOLUTION ANNUEL MOYEN 2014-2030	2050	2030-2050	TAUX D'ÉVOLUTION ANNUEL MOYEN 2030-2050
de 65 à 74 ans	47 233	65 105	+ 17 872	2,0 %	71 172	+ 6 067	0,40 %
de 75 à 84 ans	33 527	50 427	+ 16 900	2,6 %	60 908	+ 10 481	0,90 %
85 ans et plus	16 400	21 977	+ 5 577	1,8 %	43 929	+ 21 952	3,50 %
Total 65 ans et plus	97 159	137 509	+ 40 350	2,2 %	176 009	+ 38 500	1,20 %

Source : Auran, d'après Insee - Omphale 2017, RP 2014

Évolution de la part des 65 ans et plus à l'horizon 2050*

	2014	2030	2050
Nantes Métropole	16 %	19 %	21 %
Agglomération Nazairienne (Carene)	20 %	26 %	30 %
Erdre et Gesvres	12 %	17 %	21 %
Estuaire et Sillon + Région de Blain	14 %	19 %	24 %
Agglomération de Pornic + Sud Estuaire	21 %	28 %	33 %
Sud Retz Atlantique + Grand Lieu	15 %	19 %	25 %
Sèvre et Loire + Agglomération de Clisson	14 %	20 %	26 %
Pays d'Ancenis	16 %	21 %	26 %
Châteaubriant-Derval + Région de Nozay	18 %	22 %	26 %
Pays Ponchâteau St Gildas des Bois + Pays de Redon	17 %	21 %	26 %
Agglomération de Guérande (Cap'A)	28 %	38 %	43 %
Total Loire-Atlantique	17 %	21 %	25 %

Source : Auran, d'après Insee - Omphale 2017, RP 2014

*Voir encadré méthodologique

Malgré l'importante augmentation des effectifs de seniors sur son territoire, Nantes Métropole devrait devenir, en 2050, l'une des intercommunalités les plus jeunes de Loire-Atlantique (Nantes Métropole et la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres compteraient 21 % de 65 ans et plus).

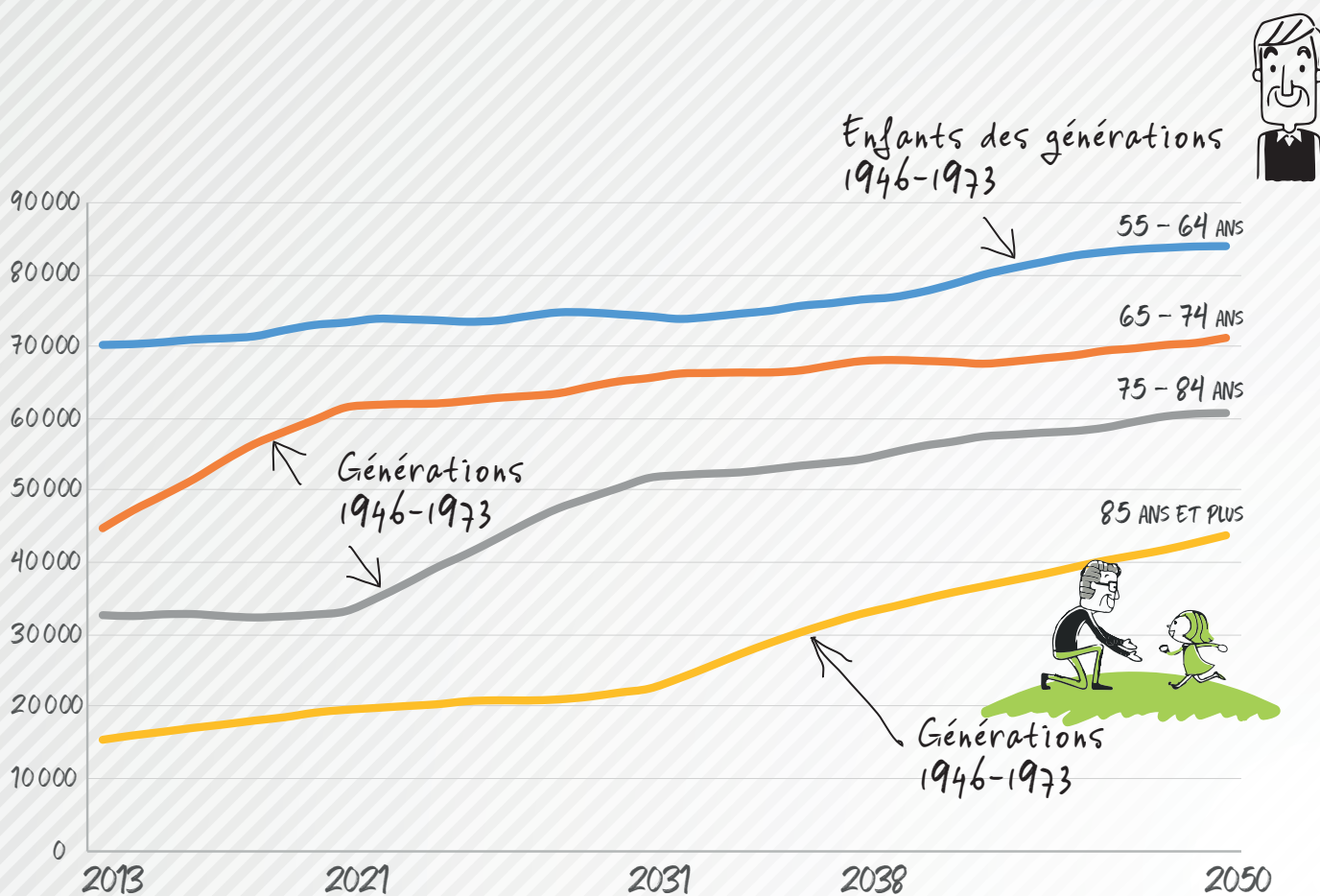
Si la hausse importante du nombre de personnes âgées est déjà engagée, elle ne concerne pour l'instant que les 65-74 ans, soit des « jeunes seniors ». Le rythme de progression de cette tranche d'âge sera soutenu jusqu'en 2021 puis ralentira. C'est à partir de cette même année que la vague des générations d'après-guerre se reportera sur la classe d'âge 75-84 ans. La forte croissance des 75-84 ans durera 10 ans, soit de 2021 à 2031, puis se reportera à son tour sur les 85 ans et plus. Pour ces derniers, la progression des effectifs devrait être plus lente mais également plus longue puisque celle-ci serait assez régulière entre 2031 et 2050 voire au-delà. Si l'amorce de la hausse des effectifs s'explique par le vieillissement des générations nombreuses d'après-guerre, elle se prolongera dans le temps car l'allongement de l'espérance de vie impacte plus spécifiquement cette tranche d'âge.

Ainsi, la métropole devrait compter + 17 000 personnes de 65-74 ans entre 2013 et 2021, + 19 000 personnes de 75-84 ans entre 2021 et 2031 et + 21 000 personnes de 85 ans et plus entre 2031 et 2050.

La forte progression du nombre de personnes âgées pose la question des réponses aux besoins en logements. Pour cela, il s'agira d'organiser l'accompagnement des parcours résidentiels des seniors, à toutes les étapes du vieillissement, en tenant compte de leurs besoins mais également la capacité qu'ils auront à les financer. Ce sujet ne se limite pas à l'insuffisante capacité d'accueil des EHPAD et doit s'élargir au développement d'une offre intermédiaire qui doit passer de l'expérimentation à la généralisation (logement avec services, organisation des services à domicile, etc.)

À noter qu'après 2050, les enfants des personnes nées entre 1946 et 1973 atteindront à leur tour 65 ans, annonçant dans une moindre mesure une probable reprise de la croissance démographique des seniors après 2050.

Nombre de personnes de 65 ans et plus par tranche d'âge entre 2013 et 2050*



UNE HAUSSE PRÉVISIBLE DES DÉCÈS

Au-delà du vieillissement, la problématique sera également celle de l'augmentation prévisible du nombre de décès.

On compte un peu plus de 10 000 décès en 2009 en Loire-Atlantique. En 2030 leur nombre pourrait s'élever à 12 000, voire 15 000 en 2050.

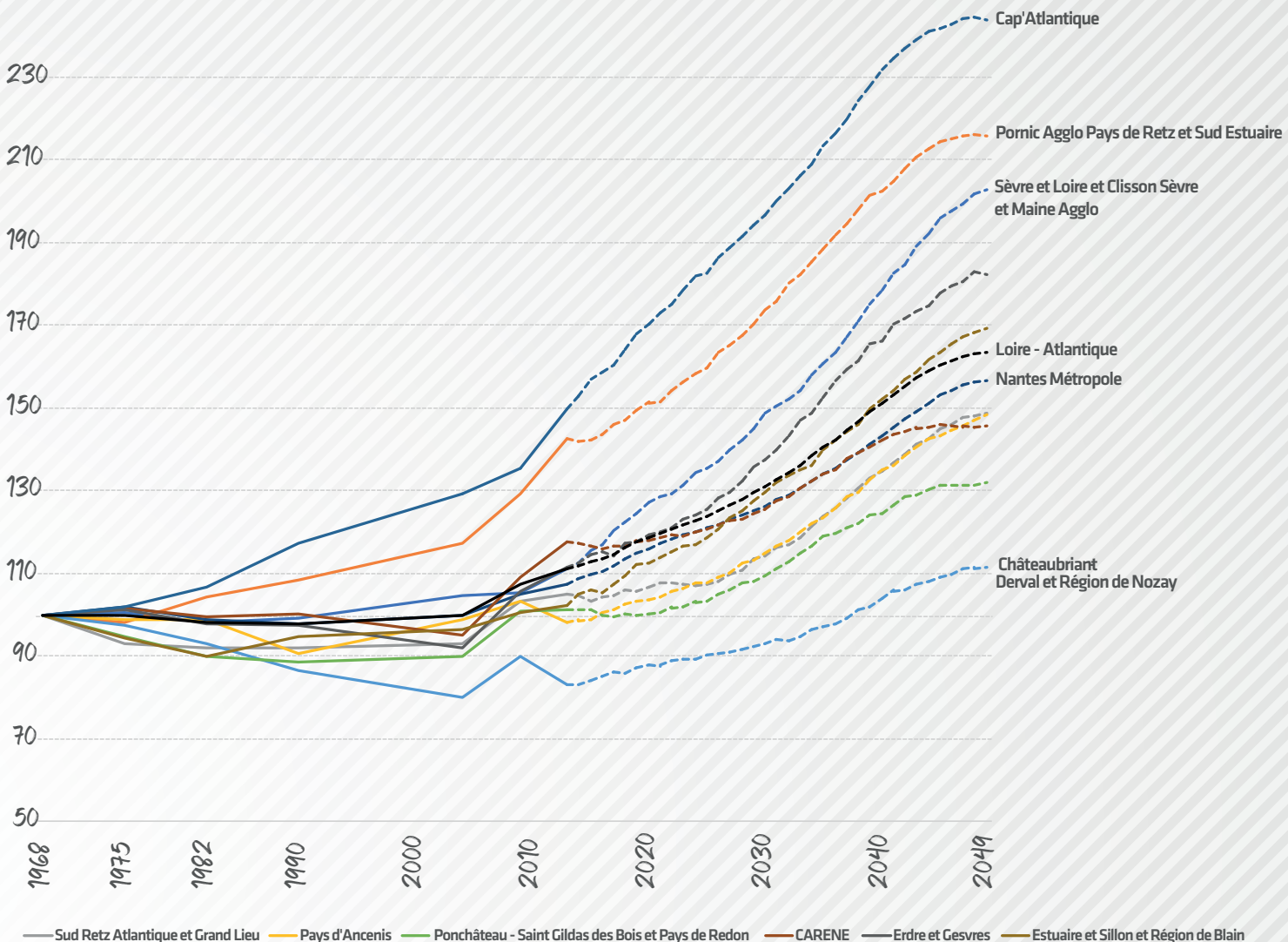
À Nantes Métropole, s'ils ont été stables entre 1968 et 2009 (entre 3 800 et 4 000 décès par an), ils devraient augmenter au cours des trente prochaines années. L'Insee estime qu'en 2030, 1 000 décès supplémentaires auront lieu chaque année à Nantes Métropole (soit + 20 % entre 2009 et 2030). Il pourrait y en avoir 1 000 de plus entre 2030 et 2050 (soit 6 000 par an en 2050).

Dans les autres intercommunalités, notamment littorales, le nombre de décès est en augmentation constante depuis 1968. Il s'est accéléré à partir des années 2000 : le nombre de décès devrait presque doubler entre 2009 et 2050 pour Cap'Atlantique ainsi que Pornic Agglo Pays de Retz / Sud Estuaire.

À noter également que Clisson Sèvre et Maine Agglo devrait également voir son nombre de décès doubler entre 2009 et 2050.

De fait, l'augmentation du nombre de décès dans tous les territoires interrogera aussi le dimensionnement des équipements de la fin de vie tels que les cimetières ou les crématoriums.

Évolution du nombre de décès dans les intercommunalités de Loire-Atlantique*
(base 100 en 1968)



Source : Insee, statistiques de l'état civil, Omphale 2017
voir encadré méthodologique*

CONCLUSION

La métropole deviendra l'une des intercommunalités les plus jeunes du département en 2050, le rythme de progression du vieillissement étant plus fort dans les autres intercommunalités notamment sur le littoral.

Avec + 80 000 personnes de 65 ans et plus entre 2014 et 2050, la métropole nantaise devrait atteindre les 176 000 personnes âgées, soit près du double qu'en 2014. La progression du nombre de 65 ans et plus sera soutenue jusqu'en 2038 (les générations nombreuses nées entre 1946 et 1973 auront alors toutes atteint 65 ans) puis la croissance devrait se poursuivre à un rythme moins élevé.

En 2050, Nantes Métropole devrait compter : 24 000 personnes de 65-74 ans de plus qu'en 2014, mais également + 27 000 personnes de 75-84 ans et + 28 000 personnes de 85 ans et plus.

À chaque étape, les besoins des séniors évolueront. Pour les plus jeunes, globalement en bonne santé, les enjeux portent sur l'anticipation et l'accompagnement des parcours résidentiels ainsi qu'au maintien d'une vie sociale et culturelle épanouie. Au fur et à mesure qu'ils atteindront les âges les plus élevés, la préservation d'une bonne santé sera alors, en plus des autres, un enjeu de plus en plus grand pour ces personnes.

Au bout de ce processus naturel, le vieillissement se traduira également par une augmentation prévisible des décès dont le nombre devrait augmenter de + 5 000 en Loire-Atlantique entre 2009 et 2050, dont 2 000 rien que sur Nantes Métropole (soit environ 6 000 décès par an en 2050).

Par ailleurs et tout aussi important qu'il soit, ce phénomène démographique majeur ne sera pour autant pas le seul à accompagner. La métropole est un territoire très attractif et cette attractivité s'accompagne d'une progression du nombre d'habitants à toutes les tranches d'âge (jeunes, actifs, séniors etc.). Dans ce cadre, l'augmentation des besoins touchera certainement des problématiques toujours aussi diversifiées qu'aujourd'hui, avec des enjeux de développement de l'offre de services / d'équipements / de logements etc. pour chaque tranche d'âge.

Population et avenir, n°732, Mars-avril 2017

L'espérance de vie par niveau de vie : chez les hommes, 13 ans d'écart entre les plus aisés et les plus modestes, Insee Première, n°1687, Février 2018

Les hommes cadres vivent toujours 6 ans de plus que les hommes ouvriers, Insee Première, n°1584, Février 2016

La double peine des ouvriers : plus d'années d'incapacités au sein d'une vie plus courte, Population & Sociétés, n°441, Ined, Janvier 2008

Le nombre de décès va augmenter en France dans les prochaines années, Population & Sociétés, n°531, Ined, Mars 2016

Le vieillissement de la population et ses enjeux, Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires 2017, CGET, 2018

Méthodologie

Les résultats présentés sont issus du scénario central du modèle Omphale 2017 de l'Insee. Ces dernières ne pouvant être réalisées que sur des territoires de plus de 50 000 habitants, des regroupements d'intercommunalités ont été nécessaires pour dépasser ce seuil statistique.

POUR ALLER PLUS LOIN

Dossier piloté par Charlotte THOMAS-MOREL (cheffe de projet) avec l'appui de l'équipe de l'Auran